

Le 16 juillet 2026

Madame Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650,
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des
Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et
aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ24**

DQ24: Le Groupe de travail sur l'érosion et la submersion côtières, qui relève du Comité sur la prévention des sinistres naturels, a le mandat de soulever les enjeux scientifiques et techniques concernant l'appréciation des aléas côtiers et le traitement des risques qui y sont associés (DQ7.2, p. 21). Quelles régions sont ciblées par les travaux de ce groupe de travail?

- Les régions ciblées par les travaux de ce groupe de travail sont :
 - Le Bas-Saint-Laurent
 - La Gaspésie
 - Les Îles-de-la-Madeleine
 - La Côte-Nord
 - Une partie de Chaudière-Appalaches
 - Une partie de la Capitale-Nationale

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Le directeur régional,



Hugo Martin